

# Patrick Martinenq accélère sa course aux municipales

**ELECTIONS** L'élu d'opposition va créer un « comité d'évaluation de la politique municipale »

A chaque période ses moyens de communication. Patrick Martinenq, plus habitué au blog qu'aux conférences de presse, a décidé de quitter la toile pour exprimer son « ras-le-bol » de la politique municipale. Et commencer à dévoiler sa stratégie de campagne en vue des prochaines élections municipales.

## « Avec mes deniers »

« Ségolène Royal parle de jurys citoyens ; moi, je ne juge pas, mais je vais créer un comité d'évaluation de la politique municipale », annonce le conseiller général et municipal (PS). En janvier Patrick Martinenq a prévu de distribuer un document dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, pour « inviter les Seynois à participer » à l'élaboration de son projet. « Avec mes deniers personnels », glisse-t-il, en écho aux « 300 000 euros prévus au budget pour les publications et catalogues » de la mairie.

C'est d'ailleurs la dernière « Lettre du maire » sur la cantine Renan, datée du 28 novembre, qui a fait déborder le vase de Patrick Martinenq, certes déjà bien rempli. « Est-ce qu'il fallait en arriver là ? A menacer les parents d'élèves ? », interroge-t-il, estimant qu'il n'a fait que « son devoir d'élu » en « alertant le maire » sur l'inquiétude de certains parents et enseignants, comme l'en atteste la reproduction de son courrier daté du... 26 septembre. « Il y a de l'argent dans cette ville, mais il est mal utilisé », estime l'élu d'opposition. « Quand on dépense 900 000 €



Une équipe d'« experts » et de « citoyens » est d'ores et déjà soudée autour de Patrick Martinenq, où l'on retrouve les anciens élus Claude Astore et Renzo Mei (absent sur la photo), ou encore Isabelle Mitsch, présidente de Violondingre.

(Photo Dominique Leriche)

pour les vestiaires de La Maurelle, on devrait trouver de quoi améliorer la cantine... Et la salle de conseil à plus de 2,5 millions d'€ ? Et les 200 000 € annuels de frais de contentieux ? », s'empare-t-il.

## « J'irai au bout »

Considérant que « l'élu doit être au service de la population », Patrick

Martinenq dénonce pêle mêle « le retrait de subventions » à certaines associations, des licenciements contestés à l'office HLM, « la chasse à la gratuité », la mise à mal de certains services municipaux (service jeunesse, espaces verts, caisse des écoles...), une différence de traitement entre les quartiers...

Lui entend placer « l'humain » au cœur de son action. Et dispose de plus d'une année pour le faire savoir.

Car sur son blog ou ailleurs, Patrick Martinenq l'affirme : « J'irai jusqu'au bout. Partout et tout le temps. »

## Polémique

Au printemps 2005, le maire avait attribué deux permis de construire pour des établissements d'hébergement pour personnes âgées. L'un au bénéfice de Serge Daninos, dont la maison de retraite « L'âge d'or » s'appête à ouvrir ses portes aux Playes. L'autre à la société ADEF Résidences.

Ce second permis vient d'être annulé par le tribunal administratif de Nice, qui avait été saisi par la SAS « Les Sablettes » et la SCI « Les Côteaux ». Le juge a entre autres considéré que le nombre de places de stationnement prévu pour le projet était « nettement inférieur » au minimum imposé dans la zone, avec 26 places au lieu de 171.

Le projet de Serge Daninos prévoyait quant à lui 43 places pour un « seuil exigé » de 156. Au moment du contrôle de la légalité du permis de construire la préfecture n'avait cependant pas donné de suite contentieuse au dossier, tout en attirant l'attention du maire « sur la fragilité de cette décision en cas de recours des tiers ».

Il n'y a pas eu de recours. Mais Patrick Martinenq est aujourd'hui cité à comparaître devant le tribunal correctionnel pour répondre des propos qu'il a tenus sur cette affaire, considérés diffamatoires par Serge Daninos. L'audience est prévue le 22 décembre à Toulon. L'ouverture de « L'âge d'or » le 20.